

Tourne Moulin...

Viro Moli

www.moulins-en-perigord.fr

Edito **Vous avez dit reconnaissance ?**

Nous avons tourné la page 2016 avec le secret espoir d'être enfin entendu. Il est vrai que l'exposé du directeur d'EPIDOR en novembre dernier, à l'Assemblée nationale, a ébranlé les certitudes de nos chers omniscients. Pour Noël, nous avons eu droit à l'apparition de l'article L.211-1 au code l'environnement. Ce qui a permis la reconnaissance des moulins à eau et de leurs accessoires, comme patrimoine remarquable, que les collectivités territoriales se doivent de protéger dans le cadre des PLU et PLUE.

En ce début d'année, courant février, la sortie d'un nouveau texte de loi (article L.214-18-1) précisait que les moulins à eau équipés par leurs propriétaires pour produire de l'électricité (...) n'étaient pas soumis aux règles définies par l'autorité administrative (...).

Le 4 mars dernier, lors de notre très studieuse assemblée, les différents intervenants - et pas des moindres - ont reconnu que le réchauffement climatique rendrait obsolète les passes à poissons car d'espèces migratrices il ne resterait que l'anguille, notamment sur la Dronne. Il a même été question de passes mixtes, tout comme ont été abordées les études d'impacts.

Le 9 juin, des membres de l'association "Pour la Dronne" ont rencontré Madame la Préfète et des représentants de la DDT. Cette approche, qui faisait suite aux engagements du président du Conseil départemental, sera poursuivie auprès des nouveaux élus lors des dernières législatives. Nous en profiterons pour aborder de vive voix les "10 propositions de la FDMF sur la politique de l'eau". Le jouer collectif est très important pour une association départementale comme l'APAM.

Cette année, grâce à votre implication, près de 6000 visiteurs on franchi le seuil d'un moulin. Grâce à votre action vous n'avez eu de cesse de mettre en valeur nos moulins, véritables sentinelles de nos rivières. Grâce à vous, nous avons démontré que nos moulins sont respectueux de l'environnement et qu'ils ne sont en rien responsables de la mauvaise qualité de l'eau.

Amis des moulins, respectez vos droits et devoirs en appliquant les directives préfectorales comme vous le faites avec assiduité et la nature vous en sera reconnaissante. Très bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.

Alain PERIER



Sommaire

Du grain à moudre
Continuité écologique
Les brèves du moulin
Assemblée générale

pages 2 et 3
pages 4 et 5
pages 6 et 7
page 8

AGENDA 2^{ème} semestre

16 et 17 septembre :
Journées Européennes du Patrimoine
23 septembre :
Sortie d'automne sur la Dronne

Du grain à moudre

Les Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier connaissent de plus en plus le succès.

Notre motivation de passionnés est essentielle pour assurer la vie de ce patrimoine architectural séculaire, pour que tourne moulin en Périgord. Mais cela ne suffit pas à notre plaisir. C'est pourquoi, nous avons du nous battre pour faire face à ceux qui accusent nos moulins à eau de tous les maux.

Ce que nous avons fait avec une certaine opiniâtreté, en frappant aux bonnes portes, sans jouer au jusqu'au-boutiste. Ce qui nous a permis, tout au long de ce premier semestre, de nous lancer dans de nouvelles aventures et de faire de nouveaux adhérents.

Décidemment, avec ou sans moulin, les adhérents de notre association ne manquent pas de talent pour innover dans la valorisation des moulins de notre département.

“Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité.”

Ce qui suit devait être la trame de mon exposé pour les trois années à venir. La présence fort appréciée du président du Conseil départemental et de notre président fédéral, a quelque peu modifié le déroulé de notre dernière assemblée générale. C'est pourquoi, profitant de ce “Tourne moulin” et au-delà des sujets abordés, je tiens à vous présenter certaines orientations de notre association pour les trois années à venir en commençant par vous remercier de votre fidélité à l'APAM



Propriétaire d'un moulin à Carsac Aillac, je suis très attaché au respect des statuts de nos organisations, au respect des autres. Tout comme je suis très attaché à notre fonction de lanceurs d'alerte, de vigies de l'environnement voire de cantonniers de nos rivières.

Mais il faut vivre avec son temps et nous nous sommes aperçus que nos moulins, qu'ils soient à eau ou qu'ils soient à vent, fascinaient, attisaient la curiosité. Ce qui explique que les Journées Européennes des Moulins sont devenues un temps fort promotionnel et de découverte au même titre que les Journées Européennes du Patrimoine.

Pour preuve, en mai 2016, 40 moulins avaient ouvert leurs portes au public et nous avons reçu 4963 visiteurs sur deux jours. Cette année, nous avons accueilli 5703 visiteurs dans 52 sites ! Mon souhait, je le confirme, est d'arriver à 60 moulins en 2018. Nous pouvons le faire et je compte sur vous.

Il est bon de rappeler que l'APAM n'avait pas, à ce jour, pour vocation de jouer une carte culturelle et encore moins une carte touristique avec la capture d'une clientèle marchande comme cela existe avec les grottes, certains châteaux et jardins car les moulins, dans leur très grande majorité, appartiennent à des propriétaires privés.

Le moulin a été la pièce maîtresse du milieu rural. Il a été facteur de progrès social. Et, aujourd'hui, si on peut encore moudre le grain pour produire de la farine, faire de l'huile de noix et de noisette, du papier, faire de l'électricité... devenir moulin producteur, c'est grâce à une chute d'eau qui entraîne une roue et les meules d'un moulin.

Si meunerie et moulins, sont 2 mots chargés d'histoire, moulins et culture, sont devenus deux mots complémentaires. De nos jours, le patrimoine meunier et la culture sont, plus que jamais, une chance pour les territoires ruraux car les moulins sont un lieu d'évasion.

Aujourd'hui, pour promouvoir nos moulins, notre association a décidé de franchir une nouvelle étape en faisant en sorte qu'ils deviennent des acteurs touristiques et culturels de notre territoire, en faisant en sorte qu'ils deviennent également un outil pédagogique puisqu'ils font partie du paysage et de l'histoire locale.

D'où les projets mis en chantier par l'APAM depuis quelques mois, des projets pour une politique de promotion du patrimoine meunier sur un département touristiquement porteur.



Mais, me direz-vous, pourquoi parler de nos moulins à eau alors qu'ils sont en danger, qu'ils risquent de disparaître au nom de la restauration de la continuité écologique ?

Parler des moulins, c'est les défendre, c'est les promouvoir, c'est leur permettre d'exister. Et, si nous le faisons avec passion, c'est que nous vivons en un temps où il est plus facile de faire éclater les atomes que les préjugés.

Peu de temps avant sa disparition, Charles Girardeau avait cautionné la création de chemins de meuniers sur le territoire du Sarladais, pour valoriser nos moulins. Dans la continuité de ce qui avait été commencé, dans le cadre de l'opération fédérale "Destination moulins, une offre touristique", l'APAM a continué cette initiative avec pour objectif d'arriver à créer 24 chemins de meuniers, pour 2018, à l'occasion des 24èmes Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier. Là aussi, nous pouvons le faire. En tant que président, je suis conscient d'avoir mis la barre un peu haute. Mais ça coïncide bien avec le numéro minéralogique de notre département !

Notre projet de valorisation du patrimoine meunier commence à être reconnu et nous a valu d'être reçu par le service tourisme du département en vue de la création d'une plaquette départementale, sur les randonnées autour des moulins, qui verra le jour l'année prochaine. Une reconnaissance du travail de notre association et de ses adhérents. Cette brochure devrait permettre aux nombreux visiteurs, qui passent par notre département, de découvrir un patrimoine meunier un peu oublié. Elle va également contribuer à ce que les Périgordins découvrent à leur tour l'existence de ces nombreux moulins.

Amis des moulins du Périgord, si vous ne l'avez pas encore fait, ouvrez vos moulins pour les faire vivre et surtout pour les faire découvrir.

Pour faire connaître nos moulins, l'APAM a travaillé sur la création d'une route des moulins, comme il existe une route du foie gras, une route des canons et une route de la noix dans notre département. Notre objectif, faire apparaître les moulins visitables sur les cartes routières comme les châteaux et certains jardins.

Cette route des moulins est opérationnelle depuis le samedi 20 mai. Elle permet, d'aller de moulin en moulin, en fonction de son lieu de résidence. Nous la ferons vivre en 2018 en y mentionnant les moulins à caractère pédagogique et les moulins producteurs.

Pour créer les chemins de meuniers et la route des moulins, il a fallu réunir de la documentation, recueillir des témoignages, regrouper des illustrations, des cartes postales, des photographies. L'idée est alors venue de créer un Fonds documentaire sur les moulins. Notre objectif, fournir des informations et, à l'inverse, en recevoir en gardant le côté ludique que représente les moulins de notre territoire. C'est fait.



Ce Fonds documentaire a été porté sur les fonts baptismaux le 3 mars dernier, la veille de notre assemblée générale, dans la médiathèque de Carsac-Aillac, l'un des "villages-meuniers" du Pays de Fénélon en présence de Mme Régine Anglard, vice-présidente du Conseil départemental, de Jean-Pierre Azéma, auteurs de nombreux livres sur les moulins, Alain Eyquem, le président de la FDMF, de Francis Guichard de la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir, Patrick Bonnefon le maire de la commune que je remercie.

Ce qui sous-entend que si vous avez des documents en rapport avec les moulins de notre département, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Nous les numériserons et ils viendront enrichir notre petit fonds départemental.

J'ai rencontré des responsables du Conseil départemental en charge de l'action culturelle. Présentation a été faite de nos intentions pour cet événement car je suis convaincu que le patrimoine meunier peut trouver sa place parmi les autres patrimoines de notre département.

Ce qui explique que de nombreux sites (papeteries, forges, filatures...) ont été réhabilités voire reconvertis en écomusées, à de nouvelles fonctions comme les moulins producteurs (huile, farine, papier...). Ce que nous ne manquerons d'évoquer en 2018, Année Européenne du Patrimoine Culturel. Là aussi, si vous détenez des documents, photographies, cartes postales... en rapport avec la meunerie voire des outils, nous sommes plus que jamais intéressés.

Si l'APAM a de tels projets, c'est qu'elle peut s'appuyer sur des partenaires, des organismes comme les offices de tourisme et compter sur le soutien du département et des collectivités territoriales (communauté de communes et municipalités).

Agir, innover et oser faire, cela fait partie de l'ADN de l'APAM. C'est ce que nous faisons pour faire vivre les moulins de Dordogne.

Raison pour laquelle, notre association répond aux sollicitations des organisateurs d'animations à caractère pédagogique pour faire découvrir les moulins aux scolaires et aux enfants des centres de loisirs. Un champ d'action que je souhaite voir se développer, dans les prochaines années, en partenariat avec l'Education nationale comme cela a été évoqué lors de l'inauguration du fonds documentaire. C'est pourquoi, j'ai sollicité un entretien auprès de l'Inspection de l'Education nationale.

En effet, ne fait-on que du tourisme quand on visite un lieu comme un moulin ? N'y a-t-il pas quelque chose à en tirer ? Notre département est propice à un tourisme du patrimoine, faut-il s'en priver ?

Il paraît que " Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ". A l'APAM, nous pensons qu'il est nécessaire d'entreprendre pour espérer réussir pour démontrer que nos moulins ont de l'avenir.

Depuis quelques années, l'APAM a pour habitude de faire ce qu'elle annonce. Ce principe constitue l'un des engagements de notre association auprès de ses adhérents et sympathisants. Ce qui veut dire que nous ne ferons que ce que nous annonçons avec la certitude que nous en avons les moyens. Et ce que nous faisons est une réalité.

Alain PERIER

Continuité écologique !

2016 a été une année riche en événements sur ce sujet. Au-delà de la Dronne, des rivières et des ruisseaux font également l'objet d'enquêtes et d'études dont le but est de mieux connaître " Le fonctionnement, les atouts et les points faibles de ces cours d'eau ; de mettre en évidence les dysfonctionnements et de proposer des solutions ; d'améliorer le libre écoulement de l'eau et la préservation contre les inondations, ainsi que de mettre en évidence les atouts écologiques afin de les préserver et favoriser la concertation entre les propriétaires riverains". (Source : SMETAP)

Sans revenir sur les déclarations du président Germinal Peiro, ce sujet sur la restauration de la continuité écologique a été l'un des temps forts abordé lors de notre assemblée générale et lors de l'intervention de Jean-Pierre-Henri Azéma.



Depuis plusieurs années, l'évolution de la réglementation sur l'eau a créé un environnement de plus en plus contraignant pour les moulins. Une réglementation relayée sur le terrain par une administration zélée. L'APAM n'a eu de cesse de protester sur la mise en place de cette restauration de la continuité écologique souvent coûteuse qui ne prend pas suffisamment en cause l'expertise d'usage des propriétaires de moulins et de ceux qui les représentent.

Notre stratégie, à l'APAM, conforme à celle de notre fédération, a été d'explorer en permanence les voies du dialogue. L'opposition systématique est inopérante et contre-productive. Le dialogue n'est pas synonyme de compromission. Il s'agit de développer des argumentations crédibles, construites sur des faits objectifs. La recherche des conciliations possibles participe à cette stratégie.

Sans rappeler les propos encourageants du directeur d'EPIDOR, lors d'une table ronde entre experts, à l'Assemblée nationale, en novembre dernier à Paris. Sans en rajouter sur ce que nous avons entendu, lors de notre assemblée générale, nous connaissons maintenant les véritables causes de la disparition des espèces migratrices dans nos rivières (pollution, bouchons vaseux, réchauffement climatique, grands barrages...). Inutile donc d'en vouloir aux moulins de rivières et à leurs accessoires.



C'est pourquoi, l'APAM s'associe aux premières conclusions des rapports et missions d'expertise connus à ce jour en espérant qu'elles vont permettre la réouverture de discussions sur des bases plus réalistes suite à la loi sur l'autoconsommation (février 2017). Tout comme nous souhaitons que les services de l'Etat prennent conscience qu'il y a des solutions, autres que celles préconisées, pour assurer la continuité écologique là où c'est possible.

Sauvons la moule perlière !

"Nous savons tous que l'eau est une ressource fragile, tant en quantité qu'en qualité. Depuis quelques années, le Parc Naturel Régional Périgord Limousin s'est vu confier la responsabilité de préserver la moule perlière dans la Dronne. Une espèce précieuse représentative de la qualité de nos rivières.

Sa raréfaction serait surtout due à la dégradation de la qualité de l'eau et des aménagements non entretenus ou inadaptés à la continuité écologique. Pour parvenir à restaurer la continuité écologique de la Haute Dronne, il serait nécessaire d'intervenir sur 20 aménagements identifiés comme étant des points de rupture (seuils des

moulins, passages busés, plans d'eau...). Pour ce faire, il faudrait redonner son aspect naturel à la rivière". (Source Life Haute-Dronne).

La remise à l'état naturel de nos rivières est un concept erroné.

"L'état naturel procède d'une succession d'états d'équilibres transitoires, le plus souvent instables, mais qui ont cependant mis un certain temps à se constituer, et qu'il est dangereux de rompre brutalement. De plus, cet état

initial, celui de « l'avant-chaussées » il y a près de 1000 ans, s'est progressivement modifié et adapté en connivence avec l'Homme lui-même un élément parmi d'autres de cette nature.

Nos chaussées, et non les seuils ne sont donc pas un état contre nature mais en font maintenant partie intégrante, elles participent à l'état d'équilibre actuel.

Les détruire aurait des conséquences désastreuses et insoupçonnées car pour la plupart non immédiatement perceptibles en raison de l'inertie du système. (...) Naïvement, nous nous laissons aveugler par les réalisations grandioses de génie civil dont nous sommes maintenant capables, au point d'ignorer l'héritage efficace, même vétuste, légué par nos anciens. Quand cessera-t-on de penser : C'est vieux donc c'est nul, ça ne sert à rien.

(...) Nos élus et responsables politiques se doivent donc d'imaginer un avenir respectueux de notre histoire et de tous les acteurs de l'eau. Ils devraient cesser d'accorder une trop grande audience à ceux des « défenseurs » des poissons qui se bornent à voir dans les chaussées un obstacle à leurs déplacements. Ils ne prennent pas en compte les facteurs qui au

delà de cette analyse simpliste, se révèlent en réalité très favorables et même indispensables au développement piscicole. Les moulins peuvent et doivent encore jouer un rôle important dans le monde de demain. De ce fait, nous devons conserver les chaussées en état voire les restaurer.

Les chaussées de moulins constituent un patrimoine historique, écologique et paysager, que nous devons tous concourir à préserver et non détruire. Les propriétaires assument trop souvent seuls les lourdes charges d'entretien. Certains y renoncent, faute de moyens.

L'administration devrait prioritairement concourir à les aider, tant le rôle de leurs chaussées est vital pour l'aménagement du territoire et à l'équilibre et la vie de nos rivières. Notre

sécurité et notre santé aussi. Ne l'oublions plus désormais. Il y a urgence à réagir (...) Il y va de l'avenir de nos moulins". (Sources : Jean-Pierre Azéma - Article paru dans le Monde des Moulins - N°9 - juillet 2004 et N°10 - Octobre 2004)

Douze ans plus tard, un rapport de synthèse et de propositions réalisé par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer intitulé "Concilier la continuité écologique des cours d'eau avec la préservation des moulins patrimoniaux, la très petite hydroélectricité et les autres usages – pour un développement durable et partagé" – livre quelques pistes. Néanmoins, une question reste sans réponse. Que serait un moulin sans eau ? Assurément, un moulin qui n'aurait plus

d'histoire, un moulin qui ne pourrait plus produire d'énergie renouvelable, un moulin qui ne protégerait plus la biodiversité. Un moulin qui n'aurait plus de valeur, un moulin condamné à la ruine... tout simplement.

Nous savons que nous avons parfois tendance à nous répéter. Si nous le faisons, c'est pour éviter de nous contredire. Raison pour laquelle, nous rappelons aux technocrates de rivières qu'il ne sert à rien de s'opposer à la nature. Tôt ou tard elle reprend ses droits sous une forme ou une autre et l'homme le paie toujours cher à long terme, plus cher que la construction de passes à poissons.

Au-delà des déclarations et des bonnes intentions, l'Homme se croit toujours supérieur à la nature. Mais à chaque fois il perd. A bon entendeur, salut !

“Meuniers et moulins pendant l'ancien régime”

Madame Marie-Josée est une adhérente fidèle de l'APAM. Ancienne propriétaire du moulin de La Vergne, sur le Sireyjol, c'est toujours une passionnée de moulins qui a bien voulu nous confier quelques documents d'un travail de recherches réalisé en 1999, sous la direction de Mme Anne Cocula, Présidente de l'université Bordeaux Montaigne, afin de préparer un mémoire de DEA (diplôme d'études approfondies) sur "Meuniers et moulins pendant l'ancien régime en Périgord Noir (18ème siècle)". Nous l'en remercions.

Nous en avons extrait un passage où il est écrit "qu'entre 1770 et 1780, on pouvait dénombrer dans la sénéchaussée de Sarlat : 292 moulins à eau et quelques papeteries et forges.

Cette sénéchaussée était placée sous la juridiction d'un officier royal. Elle abordait, entre autres, une partie du diocèse de Cahors, Salignac et Carlux.

Nous lisons aussi que les cours d'eau de l'Enéa, du Sireyjol, de la Chironde étaient aménagés pour utiliser l'énergie hydraulique. Plusieurs moulins à farine comprennent aussi des pressoirs à huile (comme le moulin Haut à Ste Mondane) et parfois, pour les plus anciens, des fours à pain".

Nous avons surtout retenu que "Meuniers et moulins pendant l'Ancien Régime était un thème fondamental pour comprendre l'économie et la société rurales du Périgord Noir. Les centaines de moulins à eau étaient les outils indispensables pour les activités agricoles voire proto-industrielles. En conséquence, les meuniers, de par leur travail avaient une place particulière dans la paysannerie et dans les diverses seigneuries".

Une étude qui viendra compléter les documents que nous possédons sur la meunerie dans notre département. Des documents qui auront toute leur place dans le Fonds documentaire sur les moulins.



Samedi 23 septembre
retenez cette date.
Sortie d'automne
sur la Dronne

Les brèves du moulin...

Raconte-moi ta rivière

Alain Pèrier a planché, fin mars, devant de jeunes étudiants, du lycée agricole de Coulouneix-Chamiers, dans le cadre de leur projet de classe sur "les moulins et la continuité écologique" section BTS gestion et protection de la nature. Il a répondu aux nombreuses questions posées par un auditoire attentif et fort curieux. Quelques jours plus tard, les habitants de St Pardoux la Rivière étaient invités à échanger avec ces étudiants après avoir planché, avec les techniciens du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, en vue de l'obtention du label "Rivière sauvage" pour la Haute Dronne ! L'APAM était représentée par notre collègue Jean-Claude Grégory qui en a profité pour faire connaître le point de vue de notre association sur la restauration de la continuité écologique.



L'inspecteur Rando en Périgord !

Le vendredi 7 avril, le représentant de Randoland (fiches énigmes des chemins de meuniers) et l'illustrateur des panneaux ont repéré les chemins de meuniers, autour du moulin de Citole à Sadillac, et sur la commune de Vézac en s'appuyant sur les moulins de l'Evêque du Treil et du Caillou, appartenant respectivement aux familles Coustaty, Vidal et Frescaline adhérentes à l'APAM.

Anne Bécheau, historienne bien au fait de l'histoire du patrimoine local, a participé activement à l'écriture des panneaux sur Vézac. Un parcours souhaité par la municipalité qui a pris en charge l'ensemble des prestations. Un exemple à suivre pour les collectivités territoriales qui veulent mettre en valeur les moulins de leur territoire.

Fin avril, Pierre Vergne et ses maquettes, animées par Elie Coustaty, ont participé à la Fête du pain à Veyrignac.

La Ronde des Moulins

L'APAM a de nouveau participé, en tant que partenaire, à la 4ème édition de la Ronde des Moulins en Pays de Fénelon qui prend progressivement son rythme de croisière. Près de 700 randonneurs ont ainsi découvert, sur deux jours, les chemins de meuniers du Pays de Fénelon et une vingtaine de moulins !

Suivez le guide

Cette année, avec Philippe Guin de France Bleu Périgord, nous sommes allés à la rencontre de quelques adhérents pour lancer les Journées des Moulins. Du moulin du Duellas, où nous étions attendus par Marion, au moulin du Landry où nous avons été accueillis par Nicolas Pommier, en passant par le moulin de La Veyssière, de la famille Elias dont la réputation n'est plus à faire, (voir encadré), une matinée bien remplie. Après avoir repris quelques forces au moulin de Beauronne, chez Jean-François Dumas, notre secrétaire, qui avait mis le tablier de cuisinier, nous avons été reçus par le couple Belaid au moulin de Taillepetit, que de bons moments d'amitié.



L'APAM et la biodiversité...



Le 4 avril, le président de l'APAM a participé, à Sarlat, aux travaux des 15èmes Rencontres des Réserves de biosphère européennes et nord-américaines de l'Unesco.

Une Réserve de biosphère, c'est à la fois un laboratoire du développement durable et une sorte de boîte à outils pour construire le monde de demain en sachant que la transition écologique peut être considérée comme une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Tout un programme sur lequel nous reviendrons dans le prochain Tourne moulin car il y a, à l'évidence, des orientations qui pourraient nous concerner.



Nos meunières et nos meuniers sont à l'honneur : focus sur le Moulin de la Veyssière

Le Moulin de la Veyssière, sur le Vern, aux portes de Neuvic et la famille Elias sont unis par une histoire de famille qui dure depuis 160 ans, chaque génération marquant de son sceau l'évolution du moulin.

C'est le 15 avril 1857 que tout débute avec Jacques Elias, meunier et descendant de meunier, qui acheta le moulin. Ses deux fils décidèrent d'ajouter au moulin une boulangerie, sans pour autant arrêter la mouture du grain pour les animaux ainsi que la production d'huile de noix.

La seconde guerre voit le départ de Paul le meunier d'alors, pour le front. Le moulin ne cessa de tourner grâce à son épouse Louise qui maintiendra la production d'huile de noix, alors très utilisée dans la région du fait des restrictions. En 1947, Paul ouvre une boulangerie à Neuvic où est vendu le pain fabriqué au moulin. Quatre ans plus tard, il fit élever le moulin et moderniser la minoterie afin de produire en continu.

Les années soixante voient débiter le lent déclin du moulin avec, en 1968, la production du pain déplacée à Neuvic et l'arrêt du fournil. Puis en 1971, la minoterie cesse à son tour son activité. Elle sera démontée et vendue. La production de farine pour les animaux perdurera jusqu'en 1995, grâce à la meule à grain encore présente. Elle devrait d'ailleurs reprendre du service pour les journées européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier qui auront lieu les 20 et 21 mai prochains. Cependant, seule la production d'huile de noix, qui n'a jamais cessé, continue et maintient le moulin en activité.

C'est Jean Jacques, le père de Christine, qui, depuis 1984, perpétue la tradition familiale, vieille de 4 siècles et 7 générations de meuniers, chaque année, de décembre à mars, de fa-

brication artisanale d'huile de noix et de noisettes du Périgord.

En 2012, contre toute attente, Christine Elias opère un changement complet de cap dans sa carrière et décide de rejoindre son père au moulin afin de faire perdurer ce patrimoine historique. Depuis elle n'a de cesse d'ouvrir les portes de son moulin afin de faire découvrir au plus grand nombre le site et ce savoir-faire si précieux. Un second souffle est donné à ce lieu qui ne s'est jamais endormi. Les durs efforts consentis commencent à porter leurs fruits avec, l'an dernier, pas moins de 9000 visiteurs qui ont franchi les portes du moulin. 2017 livre les lauriers de la reconnaissance avec une médaille d'argent au Concours Général Agricole qui s'est tenu pendant le salon de l'Agriculture de Paris. Le jury soulignant une huile de noix à la couleur ambrée flatteuse, agréable et équilibrée en bouche. Quelques jours plus tard, Christine recevait dans les salons de la Préfecture de Périgueux, le deuxième prix de Madame Artisanat 2017, organisé par la Chambre des métiers et de l'Artisanat de la Dordogne, récompensant son engagement pour la qualité.

Toutes nos félicitations donc à notre adhérente, qui est l'exemple même de ce que nous prônons, au niveau de notre association, pour protéger, transmettre et développer ce patrimoine qui nous est si cher. Gageons que ces premières médailles vont en appeler bien d'autres.

Avec les beaux jours qui reviennent, n'hésitez pas à rendre une petite visite à Christine et Jean Jacques dans leur moulin, et laissez-vous succomber au charme de ce nectar si délicieusement doré.

Sous la plume de Patrick Hautefaye

Journées Européennes des Moulins 5703 visiteurs dans 52 sites !

Encore merci à celles et à ceux qui ont participé à ce succès. Raison pour laquelle, si vous souhaitez ouvrir votre moulin en 2018, n'attendez pas le dernier moment. Efforcez-vous de nous le faire savoir sans tarder en nous communiquant, si possible, vos coordonnées GPS. Si vous souhaitez également apparaître comme annonceur, dans un espace publicitaire (vous allez recevoir des propositions), vous avez jusqu'à la fin septembre pour vous faire connaître, d'autant que nous avons encore prévu d'améliorer la diffusion de notre brochure.

"Les Amis du Moulin de Citole" ont participé aux "Journées Européennes des Moulins" du 21 mai 2017 en proposant d'arpenter deux circuits de randonnées encadrés par les bénévoles de l'association. Le plus grand parcours, d'une longueur de 9 km environ, a permis de passer par les sites des trois anciens moulins à vent de cette commune. Cette randonnée a permis d'attirer 80 marcheurs. Des panneaux pédagogiques sont prévus, en 2018, dans le cadre du projet "Chemins des Meuniers" initié par l'APAM. L'association se prépare pour cet objectif.

L'APAM sur le terrain

Répondant à l'invitation du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement et la Protection (SMETAP), notre association était présente, le 17 mai, à Vézac, pour un premier état des lieux des cours d'eau : Le Bourgnol, le Bulide, le Brudou, le Béringot, le Pontou et le Treuil. Sur ces deux dernières rivières, les passionnés de moulins pourront découvrir, dans quelques jours, trois moulins avec la création d'un nouveau chemin de meuniers.

A la mi-juin, l'APAM a accompagné des marcheurs des Amis des Sentiers Souilgais sur le chemin des meuniers de l'Inval avant de visiter le moulin du

Janicot.

Journées pédagogiques...

Devant un parterre de 70 invités, c'est à Ste Mondane que l'APAM a présenté, le 10 juin, son projet de Journées pédagogiques à l'attention des scolaires et des enfants des centres de loisirs. Le maire de cette commune, Gilles Arpaillange avait convié ses collègues des autres communes et les enseignants concernés par cette initiative. Rendez-vous a été pris en septembre pour définir un programme d'animations. Prochaines rencontres envisagées d'ici la fin de l'année, dans les villages meuniers de Carsac-Aillac, St Geniès, Borrèze pour être opérationnel pour le printemps 2018.

Simple comme un coup de fil !

Répondant à l'invitation de l'association du moulin de Gignac et de Lo Patrimoni, l'APAM était présente le 17 juin dernier lors de l'inauguration officielle de ce moulin à vent. Pour la petite histoire, Mr Veyssset était à la recherche d'une paire de meules pour équiper le moulin. Alain Périer a établi le contact avec l'ADAM 17 qui avait fait savoir qu'il y avait une paire de meules à vendre quelque part en Charente-Maritime. À noter la présence de M. Pierre Vergne et de ses meuniers.



Assemblée Générale

Cette année, les adhérents de l'APAM ont tenu leur assemblée générale à Carsac-Aillac. Après les traditionnels souhaits de bienvenue prononcés par Patrick Bonnefon, le maire de la commune et président de la communauté de communes du Pays de Fénelon, notre trésorier, Pascal Cazenave a parlé finance. Avant de laisser la parole à nos invités, Alain Périer a dressé le bilan des activités passées.



Germinal Peiro, le président du Conseil départemental et d'EPIDOR avait répondu à notre invitation. Il est intervenu en fin de matinée, porteur d'un message d'espoir sur la continuité écologique. Il était accompagné par Mr Guy Pustelnik, directeur d'EPIDOR. Des pistes ont été lancées.

Au nom de l'association "Pour la Dronne", Mme Viviane Rouchaud, du moulin de Bressol, a tenu à faire part des inquiétudes des propriétaires des moulins sur cette rivière. Le président Peiro lui a promis de lui rendre visite.

Dans l'après-midi, JPH Azéma, invité par notre association, est intervenu sur la restauration de la continuité écologique devant un parterre attentif. Au préalable, il avait dédié quelques ouvrages, tout comme Mr André Guillin. Alain Eyquem, le président de la Fédération des Moulins De France, également présent en Dordogne, en a profité pour relancer l'ancienne structure régionale ARAMA-GSO. Lors de cette assemblée, il a été précisé que cette structure ne se substituait pas aux associations départementales, mais se donnait pour objectif de faire le lien entre celles-ci, comme cela avait été annoncé le 2 octobre 2012 lors de la précédente assemblée générale. L'APAM a émis quelques propositions. Elisabeth Cazenave a été élue présidente de cette structure. La veille, en ouverture de soirée, nous avons eu droit à une présentation des moulins et des 6 chemins de meuniers du Pays de Fénelon par notre collègue Jean-Claude Grégory.



Mr Francis Guichard, président d'honneur de la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir a « promené », pendant plus d'une heure et demie, un parterre de 130 passionnés dans un Sarlat inconnu entre la « Croix Rouge » et la route de Vitrac. Un parcours où nous avons « visité » pas moins de 23 moulins plantés sur à peine 12 kilomètres, tout au long de la Cuze, connue de tous les Sarladais pour ses crues redoutables dans les caves de la ville intramuros. Un ruisseau avec une vie passée bien active, nourrissant la ville, creusant encore son lit sous nos pieds, et révélant à celui qui osera s'y engouffrer, les vestiges de moulins aujourd'hui disparus.



Les administrateurs de l'APAM

Président fondateur : Charles GIRARDEAU

Président : Alain PERIER

Moulin neuf - 24200 Carsac-Aillac - Tél. : 05 53 59 38 68

Vice-Présidentes : Patrick HAUTEFAYE, Jacqueline LAVERGNE-DEMARTE

Secrétaire : Jean-François DUMAS

Le Maine-Moulin - 24400 Beauronne - Tél. : 05 53 80 05 25

Trésorier : Pascal CAZENAVE

Moulin bas - 24200 Saint-Vincent-le-Paluel - Tél. : 05 53 54 49 25

Administrateurs : Colette et Claude ALEMANT, Martine BOYER, Pierre HIVERT, Jean-Claude GREGORY, Elisabeth CAZENAVE, Abraham HUIJSMAN

"Tourne Moulin" n'est pas responsable des opinions, textes, analyses et synthèses émis par les auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.